



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question écrite n° 92634

Texte de la question

Mme Valérie Boyer appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les chiffres en matière d'immigration. Selon le Haut-commissariat pour les réfugiés, au total 1 000 573 migrants sont arrivés en Europe par la mer en 2015. Près de 84 % proviennent de 10 pays : Syrie (49 %), Afghanistan (21 %), Irak (8 %), Érythrée, Pakistan, Nigeria, Somalie, Soudan, Gambie et Mali. D'après les statistiques de l'Organisation internationale pour les migrations établies pour les onze premiers mois de 2015 sur l'ensemble des migrants, toutes provenances confondues, plus de 69 % sont des hommes, contre 13 % de femmes et 18 % de mineurs. Parmi ces derniers, la moitié des personnes sont sans famille connue. Enfin, dans cette même population, 90 % sont de jeunes hommes. Concernant les « terres de débarquement » des migrants, 844 176 d'entre eux ont débarqué en Grèce, 152 700 en Italie, et 105 à Malte. En France, le dénombrement des immigrés en 2013 était environ de 7,4 millions de personnes (11,6 % de la population totale) dont environ 5,5 millions provenant de pays extérieurs à l'Union européenne (source ONU, tendances des migrations internationales, révision 2013). Dans cette population immigrée, il y a des gens de tous âges dont l'immigration peut être récente ou ancienne. Pourtant, force est de constater que nous ne disposons pas de données précises sur le nombre et l'origine des migrants qui viennent en France. C'est pourquoi elle lui demande de lui confirmer ces chiffres et de lui préciser les âges et nationalités de ces personnes appelées aujourd'hui migrants mais qui sont entrées clandestinement en France. Enfin, elle aimerait savoir combien de personnes ont obtenu le statut de « réfugié » parmi ces migrants clandestins.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Boyer](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92634

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 janvier 2016](#), page 689